

Psychologue dirigeant-e

Breve description	Psychologues spécialistes qui dirigent une ou plusieurs unités fonctionnelles transversales d'une institution.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> – Diplôme de Master of Science en psychologie délivré par une université ou une haute école spécialisée, ou titre reconnu équivalent. – Titre postgrade fédéral ou titre de spécialisation reconnu par la FSP en psychothérapie, en psychologie de l'enfance et de l'adolescence, en psychologie clinique, en neuropsychologie ou en psychologie de la santé. – Facultatif: formation postgrade en management, terminée ou en cours.
Position dans l'organigramme	<ul style="list-style-type: none"> – Niveau supérieur: psychologues-chefs. – Même niveau: médecins dirigeant-e-s. Niveaux inférieurs: psychologues cadres, chefs de clinique, psychologues spécialistes, psychologues assistant-e-s, médecins assistant-e-s, stagiaires et autres groupes professionnels de la ou des unités fonctionnelles dirigées.
Analogie avec les postes médicaux	Médecin dirigeant-e.
Durée d'engagement	Illimitée.
Tâches / compétences types A et B	<p>Outre leur activité clinique, les psychologues dirigeant-e-s qui gèrent une ou plusieurs unités fonctionnelles (par exemple direction professionnelle de plusieurs services d'urgence, d'un service ambulatoire, de la formation continue pour toute l'institution ou pour plusieurs services) assument les responsabilités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Direction opérationnelle, technique et du personnel de l'unité fonctionnelle – Participation à la direction de la clinique (par exemple direction de services et / ou générale) – Responsabilité et gestion budgétaires dans le cadre de la répartition des compétences existantes – Conduite de collaboratrices et de collaborateurs de différentes disciplines professionnelles relevant du domaine de compétences – Formation professionnelle des psychologues assistant-e-s, médecins assistant-e-s et psychologues stagiaires faisant partie de la ou des unités fonctionnelles dirigées – Mise en place et coordination du suivi interdisciplinaire des patient-e-s relevant du domaine de compétences – Prise en compte et respect des bases légales – Perfectionnement permanent et prise en charge de la gestion de la qualité et de l'assurance qualité internes à l'institution.

Tâches / compétences spécifiques type B	Autres tâches: <ul style="list-style-type: none">– Participation à des missions stratégiques et conceptuelles– Encouragement de la collaboration interprofessionnelle, interdisciplinaire et intraprofessionnelle– Travail de mise en réseau– Travail de communication avec les médias et de relations publiques– Formation postgrade en management
--	--
